FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010 Version 7.0 Date de révision 24.11.2015 Date d'impression 25.11.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Tergitol® solution

Code Produit : NP40S Marque : Sigma

No REACH : Pas de numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car

cette substance ou ses usages sont exempts d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou bien

l'enregistrement est prévu pour une date ultérieure

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Sigma-Aldrich Chimie S.a.r.l

L'Isle D'Abeau Chesnes

F-38297 ST. QUENTIN FALLAVIER

Téléphone : +33 (0)4 74 82 28 40 Fax : +33 (0)4 74 95 68 08 Adresse e-mail : eurtechserv@sial.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

d'Urgence

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4), H302 Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 4), H332 Lésions oculaires graves (Catégorie 1), H318

Toxicité chronique pour le milieu aquatique (Catégorie 2), H411

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme

Mention d'avertissement Danger

Mention de danger

H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Sigma - NP40S Page 1 de 9

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/

aérosols.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Informations Additionnelles sur aucun(e)

les Dangers

2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux selon Réglement (EC) No 1272/2008

Composant		Classification	Concentration
), inscrite dans la liste des	hanediyl) branched Substance extrê substances candidates, conformémen	
NoCAS NoCE	127087-87-0 500-315-8	Acute Tox. 4; Eye Dam. 1; Aquatic Chronic 2; H302, H332, H318, H411	>= 50 - < 70 %
		nched Substance extrêmement préod conformément au Règlement (CE) N	
NoCAS NoCE	68412-54-4 500-209-1	Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; Aquatic Chronic 3; H315, H319, H412	>= 0,25 - < 1 %

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11 Sigma - NP40S Page 2 de 9

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Donnée non disponible

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

5.4 Information supplémentaire

Donnée non disponible

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Pour les précautions, voir section 2.2

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510): Substances liquides non combustibles

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2. aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Sigma - NP40S Page 3 de 9

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (20 cm minimum). Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile épaisseur minimum: 0,4 mm délai de rupture: 480 min

Matériel testé : Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, Taille M)

Contact par éclaboussures Matériel: Caoutchouc nitrile épaisseur minimum: 0,11 mm délai de rupture: 240 min

Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail

sales@kcl.de, Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scenario d'utilisation.

Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect Forme: liquide

b) Odeur Donnée non disponible
 c) Seuil olfactif Donnée non disponible
 d) pH Donnée non disponible

e) Point de fusion/point de Po

Point/intervalle de fusion: -9 °C

congélation

Sigma - NP40S Page 4 de 9

f) Point initial d'ébullition 120 °C à 1.013 hPa et intervalle d'ébullition

g) Point d'éclair Donnée non disponible
 h) Taux d'évaporation Donnée non disponible
 i) Inflammabilité (solide, Donnée non disponible

gaz)

j) Limites Donnée non disponible supérieure/inférieure d'inflammabilité ou

d'explosivité

k) Pression de vapeur 19 hPa à 20 °C

I) Densité de vapeur Donnée non disponible
 m) Densité relative 1,105 g/cm3 à 20 °C
 n) Hydrosolubilité Donnée non disponible
 o) Coefficient de partage: Donnée non disponible

n-octanol/eau

p) Température d'autoinflammabilité Donnée non disponible

 q) Température de décomposition Donnée non disponible

r) Viscosité Donnée non disponible
 s) Propriétés explosives Donnée non disponible
 t) Propriétés comburantes Donnée non disponible

9.2 Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

10.4 Conditions à éviter

Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Des bases fortes, Oxydants forts, Acides forts, agents réducteurs forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

En cas d'incendie : voir section 5

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Donnée non disponible

Inhalation: Donnée non disponible

Sigma - NP40S Page 5 de 9

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

IARC:

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

RTECS: donnée non disponible

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Foie - Irrégularités - Basé sur l'effet observé chez l'homme (Formaldehyde)

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Autres effets néfastes

Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

Sigma - NP40S Page 6 de 9

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID: 3082 IMDG: 3082 IATA: 3082

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

 $(\alpha$ -(4-Nonylphenyl)- ω -hydroxy-poly(oxy-1,2-ethanediyl) branched)

IMDG: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (α-(4-Nonylphenyl)-ω-

hydroxy-poly(oxy-1,2-ethanediyl) branched)

IATA: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (α-(4-Nonylphenyl)-ω-hydroxy-poly(oxy-

1,2-ethanediyl) branched)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 9 IMDG: 9 IATA: 9

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: III IMDG: III IATA: III

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: oui IMDG Marine pollutant: yes IATA: yes

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Information supplémentaire

Marquage matières dangereuses pour lenvironnement nécessaire (2.2.9.1.10 ADR, Code IMDG 2.10.3) pour les emballages simples et les emballages intérieurs demballages combinés de marchandises dangereuses > 5 l pour les liquides ou > 5 kg pour les solides.

SECTION 15: Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 453/2010

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation

Nonylphenoxy No.-CAS: 68412-54-4

poly(ethyleneoxy)ethanol,

branched

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article

Equivalent level of concern having probable serious effects to the environment (article 57 f)

ED/169/2012

 α -(4-Nonylphenyl)- ω -hydroxy- No.-CAS: 127087-87-0

poly(oxy-1,2-ethanediyl) branched

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article

Equivalent level of concern having probable serious effects to the environment (article 57 f)

ED/169/2012

 α -(4-Nonylphenyl)- ω -hydroxy- No.-CAS: 127087-87-0

poly(oxy-1,2-ethanediyl) branched

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

Ne peut être mis sur le marché, ni utilisé en tant que substance ou dans des mélanges

Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n o 1907/2006 pour Conditions de restriction

Sigma - NP40S Page 7 de 9

Nonylphenoxy No.-CAS: 68412-54-4

poly(ethyleneoxy)ethanol,

branched

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) Ne peut être mis sur le marché, ni utilisé en tant que substance ou dans des mélanges Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n o 1907/2006 pour Conditions de restriction

 α -(4-Nonylphenyl)- ω -hydroxy- No.-CAS: 127087-87-0

poly(oxy-1,2-ethanediyl) branched

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Produit chimique répondant aux critères requis pour être soumis à la notification PIC.

 α -(4-Nonylphenyl)- ω -hydroxy- No.-CAS: 127087-87-0

poly(oxy-1,2-ethanediyl) branched

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Produit chimique répondant aux critères requis pour être soumis à la notification PIC.

 α -(4-Nonylphenyl)- ω -hydroxy- No.-CAS: 127087-87-0

poly(oxy-1,2-ethanediyl) branched

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Produit chimique répondant aux critères requis pour être soumis à la notification PIC.

 α -(4-Nonylphenyl)- ω -hydroxy- No.-CAS: 127087-87-0

poly(oxy-1,2-ethanediyl) branched

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Produit chimique répondant aux critères requis pour être soumis à la notification PIC.

 α -(4-Nonylphenyl)- ω -hydroxy- No.-CAS: 127087-87-0

poly(oxy-1,2-ethanediyl) branched

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Produit chimique répondant aux critères requis pour être soumis à la notification PIC.

Nonylphenoxy No.-CAS: 68412-54-4

poly(ethyleneoxy)ethanol,

branched

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Produit chimique répondant aux critères requis pour être soumis à la notification PIC.

Nonylphenoxy No.-CAS: 68412-54-4

poly(ethyleneoxy)ethanol,

branched

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Produit chimique répondant aux critères requis pour être soumis à la notification PIC.

Nonylphenoxy No.-CAS: 68412-54-4

poly(ethyleneoxy)ethanol,

branched

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Produit chimique répondant aux critères requis pour être soumis à la notification PIC.

Nonylphenoxy No.-CAS: 68412-54-4

poly(ethyleneoxy)ethanol,

branched

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Sigma - NP40S Page 8 de 9

Produit chimique répondant aux critères requis pour être soumis à la notification PIC.

Nonviphenoxy No.-CAS: 68412-54-4

poly(ethyleneoxy)ethanol,

branched

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux

Produit chimique répondant aux critères requis pour être soumis à la notification PIC.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

SECTION 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3. H302 Nocif en cas d'ingestion.

H302 + H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Copyright 2015 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement. Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

Sigma - NP40S Page 9 de 9